

Décision

Générale

colonial

Décision n° 656/SG/FIN autorisant M. Abdoulkader Houmed, Vizir de Tadjoura, à acquérir un appartement

n° 656/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 avril 1968

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1968

Date du numéro
10 mai 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdoulkader Houmed, vizir de Tadjoura, est autorisé a acquérir un appartement, sis à Djibouti, d'une superficie de 65,60 mètres carrés, et afisant partie d'un immeuble immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 793, au nom de M. Ibrahim Sultan.